



Assemblée générale

Distr. générale
27 juillet 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session

Point 22 d) de l'ordre du jour provisoire*

Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement : mise en valeur des ressources humaines

Mise en valeur des ressources humaines

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport a été établi en application de la résolution [74/236](#) de l'Assemblée générale. Depuis l'adoption de cette résolution, la communauté mondiale a fait face à un certain nombre de chocs externes, comme le déclenchement de la maladie à coronavirus dévastatrice (pandémie de COVID-19), la multiplication des guerres et des conflits armés et l'aggravation des effets des changements climatiques et de la destruction de l'environnement, tous facteurs qui compromettent la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Secrétaire général formule ici un certain nombre de recommandations de politique générale, pour examen par l'Assemblée, et passe en revue les conséquences des tendances évoquées plus haut sur certains éléments clés de la mise en valeur des ressources humaines, comme la santé, l'éducation, le travail et la numérisation.

* [A/77/150](#).



I. Principaux messages et recommandations de politique générale

1. La mise en valeur des ressources humaines est une composante essentielle du développement durable, dont chacun bénéficie. Elle figurait déjà parmi les priorités du programme de développement des Nations Unies depuis de nombreuses décennies lorsque le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a été adopté. À l'occasion du cinquantième anniversaire de l'ONU, en 1996, l'Assemblée générale a considéré que la mise en valeur des ressources humaines offrait aux individus davantage de possibilités de s'épanouir et de réaliser leurs aspirations, réaffirmant qu'elle constituait un moyen indispensable de la réalisation des objectifs de développement durable (résolution 50/105 de l'Assemblée).

2. Depuis que le précédent rapport sur la mise en valeur des ressources humaines (A/74/284) a été remis à l'Assemblée générale du, la condition humaine a connu des changements profonds. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les conflits armés et les effets des changements climatiques sont autant de facteurs qui ont eu des conséquences de taille sur le bien-être des individus, leurs ambitions et leurs aspirations. Comme indiqué ci-après, ces chocs se sont répercutés sur la santé, les modalités d'apprentissage, les modalités de travail et, en dernière analyse, la manière dont les individus vivent ensemble en tant que communauté mondiale. Il sera essentiel de consentir un effort renouvelé et concerté pour réinvestir dans les capacités humaines et les reconstituer, afin de rattraper le temps perdu pour les accomplissements humains.

3. La mise en valeur des ressources humaines est essentielle à la promotion du développement durable pour tous et à l'exploitation par chacun de tout son potentiel, aux fins de la réalisation de ses aspirations. Certes, les données nationales de long terme indiquent que des progrès d'ensemble ont été faits dans de nombreux domaines, s'agissant notamment des objectifs de développement durable, mais ils ont ensuite été compromis par nombre de perturbations liées à la pandémie de COVID-19, et les données portant sur des groupes différents, concernant en particulier les ressources humaines, font apparaître des tendances qui traduisent des écarts marqués au plan mondial pour ce qui est des réalisations.

4. Les engagements politiques, les progrès scientifiques et les activités de sensibilisation menées par de nombreuses parties prenantes ont jeté les bases de décennies de progrès pour ce qui est de la mise en valeur des ressources humaines. Les individus vivent plus longtemps ; enfants et adultes ont un meilleur accès à l'éducation, d'où une réduction notable, à cet égard, des disparités entre les genres ; le monde du travail a bénéficié des avancées techniques, connaissant croissance et productivité accrue. En outre, la multiplication des sphères numériques, devenues des composantes de la vie quotidienne, a ouvert de nouvelles possibilités aux individus. Toutefois, ces changements positifs profitent généralement davantage aux communautés les plus favorisées qu'aux autres, à l'intérieur d'un même pays ou d'un pays à l'autre. Comme on l'a indiqué plus tôt, divers chocs et tendances externes de ces dernières années ont eu pour effet d'ancrer cette évolution dans la durée.

5. Des difficultés inattendues, telles que la pandémie et les conflits armés, ainsi que les effets des changements climatiques, pèsent sur la vie et le bien-être des individus. Les répercussions de ces difficultés sur la sécurité alimentaire, pan essentiel de la mise en valeur des ressources humaines, se feront sentir aussi loin qu'on puisse prévoir. Déjà, ces chocs ont eu l'impact le plus net sur les groupes vulnérables, provoquant un creusement des inégalités et compromettant la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'avènement de la durabilité pérenne.

6. Au-delà de ces chocs, les évolutions de long terme, comme l'accroissement des migrations et les nouvelles modalités qui l'accompagnent, opérant des changements radicaux pour ce qui est de la démographie, de l'urbanisation et des avancées technologiques, ont de même des conséquences sur la vie de tout un chacun à l'échelle mondiale. Certes, on peut en tirer parti car elles sont l'occasion de repenser et de surmonter les obstacles structurels. À cette fin, l'éducation n'est pas seulement un objectif, mais aussi un catalyseur essentiel pour que d'autres objectifs soient atteints. Il est essentiel d'intégrer des compétences telles que la réflexion créative et l'acquisition de compétences durables dans l'apprentissage tout au long de la vie, pour que s'instaure une culture propre à rendre les sociétés résilientes et adaptables. En outre, les avancées technologiques et la numérisation peuvent être utilisées pour aller au contact des apprenant(e)s comme des individus qui travaillent, et leur donner un accès à de nouveaux champs d'action.

7. La résilience à long terme dans l'optique de la mise en valeur des ressources humaines exige que tous les secteurs des sociétés prennent leur part des efforts à consentir. À cette fin, les politiques menées doivent être amplifiées et envisager la prise de décisions, la mise en œuvre et la fourniture de moyens d'action de manière intégrée et inclusive. Les stratégies adoptées doivent mobiliser toutes les parties prenantes concernées. Un exemple en est l'approche « Une seule santé », qui combine des mesures relatives aux changements climatiques, à l'environnement, au bien-être mental et à la santé physique. Un autre exemple en est l'approche pédagogique globale, selon laquelle l'ensemble du système que constituent les enseignant(e)s, les apprenant(e)s et les autres parties prenantes, ainsi que les relations qu'ils (elles) entretiennent à l'intérieur d'un établissement scolaire et les liens qui existent entre établissements, ne fait qu'un avec l'environnement physique dans lequel s'inscrivent les activités éducatives. L'action combinée de divers segments de la société et le concours de toutes les parties prenantes concernées aux fins de la formulation de réponses adaptées ont pour effet de promouvoir l'adoption de solutions fondées sur la réalité du terrain, propres à renforcer la résilience et la légitimité locale et, partant, la durabilité pérenne.

8. Pour que les politiques de relèvement globales axées sur l'être humain soient couronnées de succès, il faut que les décideurs développent leurs connaissances factuelles, pour être en mesure de déterminer de quelle manière cibler les efforts déployés. Les données extrapolées à partir de moyennes nationales, incluant des mesures portant sur les groupes défavorisés, ainsi que des indicateurs géographiques, liés au genre, économiques et autres, se révèlent précieux pour l'élaboration de réponses adaptées à chaque contexte, inclusives et guidées par la demande.

9. Comme indiqué ci-après, lorsque plusieurs pays rencontrent des difficultés pour valoriser les ressources humaines, des solutions transfrontières sont requises, aussi la coopération multilatérale est-elle plus importante que jamais. La mise en valeur de ces ressources n'est pas un enjeu que l'individu peut maîtriser à lui seul, mais passe par la solidarité à l'échelle mondiale, à la recherche du bien-être de tous. Une coopération mondiale efficace repose sur la détermination réciproque de toutes les parties concernées à relever les défis qui leur sont communs et adapter les sociétés en conséquence.

10. Sur la base de recherches et d'analyses récentes, le Secrétaire général présente ici un certain nombre des faits saillants survenus ces trois dernières années dans les domaines de la santé, de l'éducation et du travail, et donne un aperçu de la manière dont les changements technologiques se répercutent sur ces trois sphères. Lorsque l'Assemblée générale examinera le présent rapport, elle souhaitera peut-être prendre en considération les messages et recommandations de politique générale qui y sont énoncés.

II. Une bonne santé : condition préalable à la mise en valeur des ressources humaines

11. Les indicateurs sanitaires sont déterminants dans l'optique de la mise en valeur des ressources humaines et sont cruciaux pour tous les autres aspects de la vie et de l'exploitation du potentiel des individus¹. La santé est un préalable à la satisfaction des aspirations et à l'épanouissement personnel de chaque individu ; les indicateurs y relatifs se répercutent donc de façon notable sur les sociétés, partout dans le monde. Au cours des dernières décennies, le domaine de la santé a connu des avancées substantielles – progrès scientifiques, développement de la couverture des services et autres facteurs. Entre 2000 et 2019, à l'échelle mondiale, l'espérance de vie moyenne à la naissance est passée de 66,8 à 73,3 ans, l'allongement le plus net ayant été enregistré en Afrique. Depuis 2000, on a également progressé sur la voie de la couverture sanitaire universelle, mais à un rythme insuffisant pour permettre la réalisation des objectifs de développement durable correspondants, énoncés dans le Programme 2030. Les améliorations les plus rapides ont concerné les maladies infectieuses ainsi que la santé reproductive et la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant ; c'est aux titres des maladies non transmissibles et des moyens d'accès aux services que les progrès ont été les plus lents².

12. En 2019, la plupart des décès – 74 % à l'échelle mondiale – ont été provoqués par une maladie non transmissible. Une amélioration a par contre été observée : la diminution des taux de tabagisme et de suicide. En outre, le taux de probabilité de décès en lien avec l'un des quatre principaux types de maladie non transmissible (maladies cardiovasculaires, cancer, diabète et maladies respiratoires chroniques) avant l'âge de 70 ans a légèrement décliné, puisqu'il est passé de 19,9 % à 17,8 % entre 2010 et 2019. Cette diminution est toutefois insuffisante pour que soit atteinte la cible correspondante de l'objectif de développement durable pertinent.

13. La propagation des maladies infectieuses a été réduite : entre 2010 et 2020, à l'échelle mondiale, le nombre des infections à VIH a diminué de 39 % et celui des cas de tuberculose de quelque 2 %, en moyenne annuelle – sauf en 2019 et 2020, où l'on a constaté pour la première fois en une décennie un regain de cette maladie. Néanmoins, les progrès sont beaucoup trop lents pour que les cibles associées aux objectifs de développement durable correspondants soient atteintes, et la pandémie de COVID-19 a compromis, voire annulé dans bien des cas, les avancées enregistrées.

14. À l'échelle mondiale, des résultats positifs ont été obtenus pour ce qui est de la santé sexuelle et reproductive et de la santé maternelle. La proportion d'accouchements sans risque, c'est-à-dire pratiqués par des professionnels de santé compétents, s'est établie en moyenne à 84 % au cours de la période 2015-2021, contre 77 % pour la période 2008-2014. Cependant, seules 57 % des femmes âgées de 15 à 49 ans prennent leurs propres décisions en matière de santé sexuelle et reproductive.

15. Les taux de malnutrition persistent, à des niveaux inacceptables, et les produits alimentaires généralement consommés ne sont pas plus sains et ponctionnent toujours davantage l'environnement. Plus de 40 % de l'ensemble des hommes et des femmes, soit 2,2 milliards d'individus, sont en surpoids ou obèses³. À l'inverse, en 2020, quelque 768 millions d'individus souffraient de la faim, nombre en augmentation de

¹ Sauf mention contraire, les renseignements fournis à la section II sont tirés du document [E/2022/55](#).

² Organisation mondiale de la Santé (OMS) et Banque mondiale, *Tracking Universal Health Coverage: 2021 Global Monitoring Report* (Genève, 2021).

³ Development Initiatives, *2021 Global Nutrition Report: The State of Global Nutrition* (Bristol, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, 2021).

118 millions par rapport à 2019 en raison de la pandémie, de conflits persistants et des changements climatiques⁴.

16. Plus d'un milliard d'individus vivent avec une forme ou une autre de handicap. Ce nombre devrait encore augmenter en raison des transformations démographiques et de l'augmentation du nombre de personnes souffrant de problèmes de santé chroniques. Les personnes handicapées se heurtent souvent à des difficultés physiques, financières et à des obstacles de type comportemental pour accéder aux services de santé⁵.

17. S'agissant de la santé mentale, des progrès ont été enregistrés d'une manière générale – adoption de politiques, amélioration des capacités et communication d'indicateurs essentiels. Néanmoins, on relève parmi les personnes souffrant de troubles mentaux des taux de handicap et de mortalité anormalement élevés⁶. Entre 2000 et 2019, à l'échelle mondiale, le taux de décès par suicide a décliné de 29 %, mais le suicide demeure la deuxième cause de décès la plus courante parmi les jeunes, après les accidents de la route⁷.

18. Les changements climatiques sont aujourd'hui l'une des plus graves menaces sanitaires qui pèsent sur l'humanité. L'évolution de l'environnement, conséquence de ces changements et des crises environnementales, met de plus en plus en péril la santé humaine, en raison de la pollution de l'air, des phénomènes météorologiques extrêmes et des déplacements forcés, ce qui compromet l'accès à l'air pur, à l'eau potable et à un approvisionnement alimentaire nutritif. On estime que les mutations environnementales provoquent chaque année quelque 13 millions de décès, et ce nombre devrait encore augmenter à hauteur de quelque 250 000 entre 2030 et 2050⁸.

19. En résumé, ces dernières décennies, avant le déclenchement de la pandémie, les progrès scientifiques et la sensibilisation à l'échelle mondiale s'étaient traduits par un monde généralement plus sain, dans lequel les individus vivaient plus longtemps et en meilleure santé. Toutefois, les conflits et les changements climatiques ont suscité et mis en relief de nouveaux défis pour les systèmes sanitaires mondiaux. Des disparités profondes et persistantes sont devenues visibles pendant la pandémie : des facteurs tels que le revenu, le genre, l'éducation, l'appartenance ethnique, le métier exercé, le fait de vivre en zone rurale, ou encore le handicap, ont rendu les personnes vulnérables plus exposées, et nombre de groupes se heurtent à des obstacles pour accéder aux services de santé. De même, les personnes vulnérables sont touchées de façon disproportionnée par les problèmes et les risques liés à la santé mentale, notamment les groupes minoritaires, les populations autochtones, les personnes âgées et les personnes vivant dans la pauvreté.

20. Globalement, l'émergence du concept de santé mondiale, mesurée à l'aune de la « charge mondiale de morbidité », est une évolution positive parmi bien d'autres, qui se traduit par l'allongement de l'espérance de vie, l'amélioration de l'état de santé des individus et la diminution des taux comparatifs par âge de prévalence des maladies transmissibles, maternelles, néonatales et nutritionnelles⁹. Une approche

⁴ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture *et al.*, *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2021 : Transformer les systèmes alimentaires pour que la sécurité alimentaire, une meilleure nutrition et une alimentation saine et abordable soient une réalité pour tous* (Rome, 2021).

⁵ OMS, « Handicap et santé », fiche d'information (24 novembre 2021). [D:\JJ-Docs\Downloads\www.who.int\news-room\fact-sheets\detail\disability-and-health](https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/disability-and-health)

⁶ OMS, *Plan d'action globale pour la santé mentale 2013-2030* (Genève, 2021).

⁷ Ibid. Voir aussi [E/2002/55](#).

⁸ OMS, « Fast facts: on climate and health », Climate Action Series (2021) ; « Changement climatique et santé », fiche d'information (30 octobre 2021).

⁹ *The Lancet*, « Global health: time for radical change? », éditorial, vol. 396, n° 10258 (2020).

nuancée du concept de charge mondiale de morbidité révèle que la santé ne dépend pas seulement de systèmes sanitaires équitables ; elle est également fortement corrélée avec des facteurs sociodémographiques. Les futures évolutions démographiques, comme le vieillissement des populations et les nouveaux modes de migration, exerceront à l'avenir une influence cruciale sur la santé mondiale. Des circonstances démographiques aussi nouvelles que complexes exigent que l'on repense les stratégies en matière de santé pour aller au-delà des seuls soins et adopter une approche de plus vaste portée, tenant compte de la qualité de l'éducation, de la croissance économique et de sa répartition, de l'égalité des genres et des politiques migratoires.

Incidences de la pandémie

21. Au début de 2020, la pandémie de COVID-19 a plongé le monde dans une crise sanitaire aussi rude que sans précédent, entraînant une régression considérable pour ce qui est de la mise en valeur des ressources humaines. En mai 2022, selon les données compilées par l'Organisation mondiale de la Santé et le Département des affaires économiques et sociales, on dénombrait 14,9 millions de décès supplémentaires en lien avec la pandémie¹⁰. C'est dans les zones où la densité de population était la plus élevée que le virus s'est transmis le plus rapidement, dans des conditions qui rendaient la distanciation physique difficile, transformant les grandes villes en épicores de la pandémie. En conséquence, dans les zones urbaines, de nombreuses personnes – dont plus d'un milliard vivant dans des zones démunies et mal desservies – ont été exposées, sans protection.

22. Le personnel en première ligne, nécessaire pour que les sociétés continuent à fonctionner, était le plus exposé au risque de transmission. Entre janvier 2020 et mai 2021, à l'échelle mondiale, les agents sanitaires, aux avant-postes des interventions menées face à la pandémie, ont déploré 115 500 décès dans leurs rangs.

23. À mesure que les vaccins étaient distribués, de vastes groupes de population ont accru leur résistance au virus et limité sa prévalence. Toutefois, les taux de vaccination ont révélé de fortes disparités régionales et nationales quant aux proportions de personnes vaccinées. Si 72 % des personnes habitant dans des pays à revenu élevé ont reçu au moins une dose de vaccin, seuls 18 % en ont reçu une dans les pays à faible revenu¹¹. Les pays d'Afrique, en particulier se sont heurtés à des difficultés, n'ayant reçu qu'environ 6 % de tous les vaccins disponibles à l'échelle mondiale, alors qu'ils représentaient quelque 17 % de la population de la planète¹². Pour vacciner 40 % de leur population, les pays africains ont dû dépenser plus de 10 % de leur budget de santé, alors que la plupart des autres pays du monde n'y consacraient que 2,5 % de ce budget¹³. Toutefois, compte tenu du nombre élevé de cas n'ayant pas été signalés en Afrique et du fait que l'immunité naturelle s'est révélée plus élevée que prévu, le nombre de décès enregistré en 2022 devrait être bien plus faible qu'en 2021¹⁴.

¹⁰ OMS, « 14,9 millions de décès supplémentaires ont été associés à la pandémie de COVID-19 en 2020 et 2021 » (5 mai 2022).

¹¹ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), « Global Dashboard for Vaccine Equity », disponible à l'adresse suivante : <https://data.undp.org/vaccine-equity> (consulté le 9 juin 2022).

¹² Michel Sidibé, « Vaccine inequity: ensuring Africa is not left out », Brookings (24 janvier 2022).

¹³ PNUD, « Global Dashboard for Vaccine Equity ».

¹⁴ Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, « COVID-19 deaths in African region to fall by nearly 94% in 2022: WHO analysis » (2 juin 2022).

Effets secondaires de la pandémie

24. Au-delà de la crise sanitaire en elle-même, la pandémie a suscité des effets secondaires de vaste portée. L'afflux de patients supplémentaires a mis à rude épreuve les systèmes sanitaires et contribué à une pénurie de ressources, en particulier dans les pays à faible revenu¹⁵. À l'échelle mondiale, la couverture vaccinale des nourrissons a accusé une diminution, puisqu'elle est passée de 86 % en 2019 à 83 % en 2020, avec pour conséquence que 22,7 millions d'enfants n'ont pas été vaccinés comme ils auraient dû l'être. En 2020, on a comptabilisé 69 000 décès dus au paludisme de plus qu'en 2019, ce qui s'explique par le manque de moyens des systèmes de santé. Au moment de l'établissement du présent rapport, une quantité considérable de données relatives aux conséquences des perturbations des services faisait encore défaut.

25. Les problèmes de santé mentale se sont multipliés pendant la pandémie. Le taux de prévalence de l'anxiété et de la dépression a augmenté de 25 % à l'échelle mondiale, cette situation résultant de la crainte de contracter le virus, de perturbations et de restrictions qui ont eu des répercussions sur la vie quotidienne, ainsi que de l'absence de contact physique avec la famille, les amis et les collègues, à un moment où les individus se trouvaient dans une situation incertaine, aux conséquences inconnues pour leur vie personnelle. Les consignes de confinement et de télétravail ont accéléré l'intensification des problèmes de santé mentale, contribuant à alimenter le stress et l'anxiété¹⁶. De même, la fermeture d'établissements scolaires a accru l'exposition à la violence domestique et le risque pour les enfants d'être contraints de travailler, et a multiplié les problèmes de santé mentale. L'augmentation du taux de prévalence de l'anxiété et de la dépression parmi les jeunes âgés de 10 à 19 ans – qui a atteint quelque 34 % – a été disproportionnée par rapport à ce qui était observé parmi le reste de la population¹⁷.

26. La pandémie a eu de graves conséquences pour la vie quotidienne de nombre d'individus, provoquant des difficultés financières et créant des problèmes d'accès aux soins de santé, ce qui aura des effets négatifs sur la protection sanitaire à l'échelle mondiale. La pandémie a sans doute mis fin à deux décennies de progrès enregistrés dans le monde, et l'augmentation du coût des services de santé pourrait précipiter plus d'un demi-milliard d'individus dans l'extrême pauvreté¹⁸. Pour tirer parti de progrès continus pour ce qui est de l'innovation et du développement des connaissances dans le domaine des soins de santé, tout en assurant le relèvement après la pandémie et en atténuant l'aggravation des inégalités, il faudra s'appuyer sur une démarche anticipative et intégrée. Sur la base de l'approche « Une seule santé », les activités de planification future en matière de santé devraient prendre acte de l'interdépendance des êtres humains, des animaux, des plantes et de l'environnement qu'ils partagent et mobiliser les sphères locale, nationale, régionale et mondiale dans le cadre d'une démarche transdisciplinaire. Ainsi que l'a confirmé la déclaration ministérielle issue du débat de haut niveau de la session de 2022 du Conseil économique et social et du forum politique de haut niveau pour le développement durable, organisé sous les auspices du Conseil, pour que des systèmes de santé ne laissant personne de côté soient résilients et pragmatiques, il faudra cibler les individus qui ont le plus de besoins, en augmentant les dépenses publiques au bénéfice des plus démunis et en intensifiant l'appui à la protection de la santé publique. Il sera également nécessaire

¹⁵ OMS et Banque mondiale, *Tracking Universal Health Coverage*.

¹⁶ Organisation internationale du Travail (OIT) « Teleworking arrangements during the COVID-19 crisis and beyond », document établi pour le Groupe de travail du Groupe des 20 (avril 2021).

¹⁷ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), *Where Are We on Education Recovery?* (New York, 2022).

¹⁸ OMS, « Plus d'un demi-milliard de personnes sombrent ou s'enfoncent toujours plus dans l'extrême pauvreté en raison des coûts des soins de santé » (12 décembre 2021).

d'exploiter tout le potentiel des technologies numériques. Elles ont déjà transformé les soins de santé, dont l'impact et la portée sont susceptibles d'être dynamisés par les innovations qui se font jour constamment¹⁹.

III. L'éducation dans le monde : état des lieux

27. L'éducation donne aux individus les moyens de contribuer à la société et leur ouvre la voie à un avenir inclusif et durable²⁰. Bien à la fois public et privé, l'éducation joue un rôle vital pour l'acquisition de connaissances, de compétences et de valeurs. Il s'agit donc d'un axe fondamental de la mise en valeur des ressources humaines et d'un vecteur clé de l'inclusion sociale, de la croissance économique et du développement durable.

28. L'objectif de l'accès universel à l'éducation n'a pas été atteint partout. Le Programme 2030 avait pour ambition de combler les lacunes en la matière : sa réalisation devait garantir une éducation de qualité inclusive et équitable et assurer la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie pour tous les individus. Mais en dépit de plusieurs décennies de progrès, des inégalités notables subsistent. En 2022, seuls 19 % des élèves des pays à faible revenu parviendront au terme du cycle secondaire, contre 91 % dans les pays à revenu élevé²¹. De plus, les trois quarts des enfants susceptibles de ne jamais être scolarisés sont des filles²².

29. Ces deux dernières décennies, une avancée notable a été la réduction de l'écart entre filles et garçons, les filles obtenant généralement de meilleurs résultats que les garçons pour ce qui est de l'enseignement général²³. Toutefois, d'autres obstacles structurels persistants font que l'écart ne peut être entièrement résorbé. L'accès à l'éducation et la qualité de l'enseignement dispensé laissent le plus à désirer dans les pays à faible revenu et, à l'échelle nationale, pour les groupes marginalisés. La pandémie a creusé les inégalités en matière de réussite scolaire et, dans certaines régions, les acquis ont été effacés. En 2020, plus de 100 millions d'enfants supplémentaires n'ont pas atteint le niveau minimum de compétence en lecture ni dans d'autres domaines d'apprentissage scolaire, et la proportion moyenne d'élèves (première à huitième années d'enseignement) ayant atteint le niveau minimum de compétence en lecture était de 45 %, en diminution par rapport à 2019 (54 %)²⁴.

30. Les conséquences de la pandémie sur l'instruction en présentiel ont varié d'un pays et d'une communauté à l'autre. Les établissements scolaires de certains pays sont restés fermés pour une durée représentant parfois jusqu'à 93 % des journées prévues dans le calendrier scolaire, mais ils sont restés ouverts dans d'autres pays. Dans certains pays en développement, les établissements scolaires sont souvent restés fermés plus longtemps que dans les pays développés, et les solutions de substitution à l'instruction en présentiel y ont le plus souvent été moins efficaces, en raison de

¹⁹ OMS, *Stratégie mondiale pour la santé numérique 2020-2025* (Genève, 2021).

²⁰ Sauf mention contraire, les renseignements présentés à la section III proviennent du *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2021-2022 : les acteurs non étatiques dans l'éducation : qui décide ? qui est perdant ?* de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) (Paris, 2021).

²¹ Voir aussi UNESCO, « Visualizing Indicators of Education for the World », disponible à l'adresse suivante : <https://education-estimates.org> (consulté le 23 mai 2022).

²² UNESCO, *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2020 : Rapport sur l'égalité des genres – Une nouvelle génération : 25 ans d'efforts pour atteindre l'égalité des genres dans l'éducation* (Paris, 2020).

²³ UNESCO, *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2022 : Gender Report – Deepening the Debate on Those Still Left Behind* (Paris, 2022).

²⁴ *Rapport sur les objectifs de développement durable 2021* (publication des Nations Unies, 2021).

contraintes techniques et de l'appui professionnel limité dont les enseignant(e)s ont pu bénéficier pour dispenser des cours en ligne²⁵.

31. La fermeture d'établissements scolaires sera probablement l'une des incidences les plus coûteuses de la pandémie sur le long terme, susceptible de se répercuter sur plusieurs générations. Il apparaît de plus en plus clairement que les pertes d'apprentissage ont été considérables, les enfants les plus jeunes et les plus marginalisés en ayant souffert au premier chef. On estime que, ces deux dernières années, la durée des cours dispensés en milieu scolaire à 147 millions d'enfants a été réduite de moitié. Ce déficit d'enseignement pourrait se traduire – à l'échelle d'une vie pour la génération d'enfants actuelle – par un manque à gagner d'un montant total de 17 000 milliards de dollars, en valeur actuelle. En outre, dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, jusqu'à 70 % des enfants de 10 ans sont incapables de lire ou de comprendre un texte simple en raison du déficit d'apprentissage imputable à la fermeture d'établissements scolaires, sachant que cette proportion n'était que de 57 % avant le déclenchement de la pandémie²⁶.

Faire en sorte que tous les enfants aient de nouveau accès à l'éducation

32. Afin de progresser vers l'accomplissement de l'objectif de développement durable n° 4, tout en assurant le relèvement après la pandémie, il sera nécessaire de développer les services éducatifs, tant sur le plan quantitatif qu'au niveau qualitatif. Il faudra par exemple accroître le nombre d'années d'enseignement proposées à tous les groupes de population et à tous les groupes d'âge. L'éducation devra également être inclusive et mieux cibler les zones et les groupes sociaux où les besoins sont les plus vastes. Tous les groupes et individus marginalisés qui n'ont pas reçu d'éducation formelle au cours de leurs années de formation seront concernés. En outre, il faudra promouvoir l'inclusion dans d'autres domaines de l'existence, pour que les sociétés soient à même de répondre de façon plus souple et réactive aux chocs externes, comme ceux qui sont liés aux changements climatiques ou à la pandémie. En 2021, le taux brut de scolarisation dans l'enseignement postsecondaire a atteint 39 %, ce qui représente une augmentation d'environ un point de pourcentage par an depuis 2000. Toutefois, ce taux varie sensiblement d'une région du monde à une autre, puisqu'il s'établissait à 9 % en Afrique subsaharienne, mais à 78 % en Europe et en Amérique du Nord.

33. Il faut que les personnes vivant en zone de conflit ou en situation de déplacement puissent elles aussi recevoir une instruction. Les migrant(e)s, les réfugié(e)s et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays se voient souvent refuser l'accès aux établissements scolaires, avec pour conséquence que ce potentiel humain considérable n'est pas exploité. L'éducation est souvent la porte d'entrée vers l'intégration et l'inclusion dans la société du pays d'accueil, comme la démonstration en a souvent été assurée dans le cadre des conflits armés de grande portée, aussi les systèmes éducatifs des pays d'accueil font-ils face à une demande immédiate et pressante de la part des enfants réfugiés. Pour ces jeunes réfugié(e)s, le fait de se voir proposer rapidement des possibilités de formation professionnelle pertinentes se traduit souvent par des avantages significatifs, tant pour la population de réfugié(e)s que pour celle du pays d'accueil²⁷.

²⁵ Banque mondiale, UNESCO et UNICEF, *The State of the Global Education Crisis: A Path to Recovery* (Washington, Paris et New York, 2021).

²⁶ UNICEF, « 70 per cent of 10-year-olds in 'learning poverty', unable to read and understand a simple text », communiqué de presse (23 juin 2022).

²⁷ Rocio Sanz, *Education and Migration: An Assessment of the Types and Range of IOM's Education and Vocational Training Projects* (Genève, Organisation internationale pour les migrations (OIM), 2018).

34. Il est essentiel de prendre note des enseignements tirés pendant la pandémie. L'utilisation accrue des technologies numériques a permis de réunir des éléments factuels, sources d'indications précieuses pour l'avenir de l'éducation. Bien que, globalement, la fermeture d'établissements scolaires se soit traduite par un déficit d'apprentissage et un accroissement des inégalités, il faut exploiter à une plus grande échelle certaines des innovations et stratégies utiles qui ont été élaborées pendant cette période et en tenir compte dans les politiques de relèvement. Si elle est gérée judicieusement, la dimension numérique de l'éducation pourra être mobilisée au bénéfice d'apprenant(e)s qui rencontreraient autrement des difficultés pour accéder à l'instruction, et ouvrir la voie à des modalités d'apprentissage de substitution²⁸.

Des enseignements à tirer pour l'avenir

35. La promotion de la mise en valeur des ressources humaines au moyen d'une intensification de la prestation de services éducatifs est une condition requise mais pas suffisante pour que soient atteints les objectifs de développement durable correspondants. Il est tout aussi nécessaire de repenser le contenu de l'enseignement dispensé. Comme le suggère l'ambition qui sous-tend l'objectif 4 et ses cibles associées, il ne suffit pas de garantir aux enfants l'accès à un établissement scolaire : ce qui se passe à l'intérieur est tout aussi important. L'enseignement scolaire doit se renouveler constamment, à des fins d'adaptation et de préparation à des circonstances nouvelles. Les évolutions technologiques appellent non seulement un réaménagement des tâches, mais aussi une redéfinition de la demande de compétences et de connaissances.

36. Comme indiqué ci-après, l'automatisation croissante des emplois à l'échelle mondiale a entraîné une modification des compétences dont celles et ceux qui travaillent ont besoin, ainsi que de la nature de la contribution humaine qui y est associée. L'apprentissage tout au long de la vie devient de plus en plus crucial, car le monde évolue rapidement. En particulier, il sera de plus en plus nécessaire de posséder des compétences techniques pour faciliter ce processus, s'agissant notamment des métiers intéressant les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques²⁹. Comme le laisse clairement transparaître l'objectif de développement durable n° 4, il sera nécessaire d'accroître le nombre de jeunes et d'adultes doté(e)s de compétences techniques et professionnelles pour que soit réalisé le Programme 2030. Les systèmes éducatifs techniques et professionnels ont grandement pâti de la pandémie de COVID-19, car l'obtention des compétences voulues exige que les élèves assistent en personne à une proportion des heures d'enseignement pouvant atteindre 80 %.

37. S'agissant des capacités et des compétences en matière de technologies de l'information et des communications (TIC), des difficultés de taille subsistent partout. Une enquête récente, menée dans 91 pays, représentatifs de tous les niveaux de revenus, a démontré qu'une majorité de répondant(e)s de 10 pays seulement possédaient au moins cinq des neuf compétences en matière de TIC nécessaires pour accomplir certaines activités, par exemple associer une pièce jointe à un courriel. Dans près de la moitié des 91 pays sur lesquels portait l'enquête, une majorité des adultes ne possédait pas la plupart de ces compétences.

38. Outre les compétences techniques, la créativité, la réflexion, la sensibilité à autrui, la déontologie, la réflexion critique et les compétences sociales sont autant

²⁸ UNICEF, « Effectiveness of digital learning solutions to improve educational outcomes: a review of evidence » (1^{er} avril 2021).

²⁹ OIT, « Systèmes et politiques de développement des compétences pour la main-d'œuvre de demain », note d'information n° 8, établie à l'occasion de la deuxième réunion de la Commission mondiale sur l'avenir du travail, du 15 au 17 février 2018.

d'éléments essentiels pour naviguer dans le monde moderne. Au-delà de la simple acquisition de connaissances, il est crucial que chaque apprenant(e) soit en mesure de mobiliser les compétences et l'information nécessaires pour prendre des décisions en connaissance de cause et dispose des moyens d'agir pour faire face aux enjeux critiques de l'époque actuelle. En encourageant la prise de conscience du monde extérieur et une réflexion critique au sujet de celui-ci, l'éducation contribue à l'accomplissement d'objectifs humains et en matière de développement qui vont bien au-delà de l'achèvement d'un cycle scolaire. Elle rend ainsi les sociétés mieux à même de répondre aux problèmes environnementaux, sociaux et économiques auxquels elles font face.

Rendre plus performant le secteur éducatif de demain

39. Afin de combler les déficits en matière d'éducation et de faire en sorte qu'elle contribue à rendre l'avenir durable et résilient, il faut inscrire dans une optique plus vaste l'action menée à ces deux titres. À eux seuls, les gouvernements et les enseignant(e)s ne pourront pas obtenir que soient atteints les objectifs de développement durable relatifs à l'éducation. Une approche intégrée doit mobiliser toutes les strates des établissements scolaires, combiner divers contenus et méthodes, la formation des enseignant(e)s et les activités extrascolaires, en tenant compte de l'environnement physique et naturel, et impliquer l'ensemble de la communauté et de ses diverses parties prenantes. Il est donc essentiel de s'appuyer sur tous les maillons de la chaîne, depuis la prise de décisions jusqu'à la mise en œuvre, en passant par le financement, pour progresser sur la voie d'un enseignement de qualité, dans une optique inclusive et adaptée au contexte dans lequel il est dispensé.

40. On considère que les enseignant(e)s sont déterminant(e)s pour ce qui est de la motivation des élèves et des acquis d'apprentissage. En conséquence, ils (elles) ont une obligation vis-à-vis des générations futures. Comme on l'a observé, la complexité des nouveaux enjeux mondiaux et la nécessité pressante d'agir pour les gérer exigeront des élèves qu'ils (elles) réfléchissent de manière créative, collectivement et en faisant preuve d'esprit critique, s'engagent dans l'action et soient en mesure de s'adapter aux nouveaux défis. La nécessité pour les apprenant(e)s d'acquérir les compétences voulues pour y parvenir place une responsabilité encore plus grande sur les épaules des enseignant(e)s. Au-delà du développement cognitif, un enseignement approprié doit inclure des techniques pédagogiques propres à mobiliser les élèves et à les doter des compétences essentielles dont ils (elles) auront besoin dans le futur. Pour y parvenir, les enseignant(e)s doivent recevoir un appui et des orientations claires, adéquates et régulièrement actualisées, et leurs conditions de travail doivent être appropriées.

41. Malheureusement, seuls 3 % du budget alloué aux mesures de relance en lien avec la COVID-19 l'ont été à l'éducation. Certes, l'assistance internationale est importante, mais les ressources d'origine nationale demeurent l'option principale pour financer adéquatement la réalisation des objectifs éducatifs. De l'avis général, les pays doivent consacrer au moins 15 % – idéalement, 20 % – de leurs dépenses publiques à l'éducation. Partant, il est regrettable que moins de 4 pays sur 10, à l'échelle mondiale, atteignent ce seuil minimum de 15 %, et seulement 1 sur 10 le seuil supérieur de 20 %³⁰. Pour combler les déficits en matière d'éducation et remédier aux incidences toujours plus disproportionnées de la pandémie de COVID-19, il faut mettre l'accent sur les élèves et cibler celles et ceux qui ont les besoins les plus importants en matière d'apprentissage³¹. Du fait que la fermeture

³⁰ UNICEF, « Financing education recovery: a piece of cake? », juin 2022.

³¹ « Less than half of countries are implementing learning recovery strategies at scale to help children catch up » (moins de la moitié des pays met en œuvre des stratégies de rattrapage de

d'établissements scolaires a touché de manière disproportionnée certains groupes, comme les filles, les personnes handicapées, les ménages à faible revenu et les populations rurales, les politiques de relèvement doivent accorder la priorité à la réintégration dans les établissements de ces groupes, qui risquent d'être laissés de côté. L'action à mener devra aller au-delà des seules pertes d'apprentissage et porter également sur des difficultés socioaffectives des enfants. Bien avant le déclenchement de la pandémie, les établissements scolaires jouaient un rôle cardinal en dispensant des services visant à promouvoir le bien-être de l'enfant, grâce à des interactions sociales, à un soutien psychosocial, à des services de nutrition et de santé, y compris la communication d'informations au sujet de l'hygiène menstruelle et la fourniture d'articles d'hygiène³². En conséquence, la fermeture d'établissements scolaires n'a pas seulement perturbé l'éducation, mais aussi le bien-être et la santé mentale d'ensemble des enfants³³.

42. Les initiatives efficaces révèlent qu'il est important pour les responsables politiques, les administrateur(trice)s d'établissement scolaire et les enseignant(e)s de disposer de données et d'analyses de politique opportunes et nuancées. Le processus de relèvement est l'occasion de réorienter l'éducation, au profit de l'accélération de l'apprentissage individuel et collectif, avec pour objectif de rendre l'éducation plus inclusive, son personnel plus compétent et le système plus résilient. Les participant(e)s au Sommet sur la transformation de l'éducation, qui se tiendra en septembre 2022, s'emploieront à mobiliser l'action politique, la recherche de solutions la solidarité afin de transformer l'éducation, ce qui devrait se traduire par de nouveaux engagements liés à l'éducation.

IV. L'évolution du monde du travail

43. Au fil de plusieurs siècles, le monde du travail a connu des transformations, d'ordre structurel ou portant sur ses caractéristiques intrinsèques. À l'époque actuelle, il est considérablement bouleversé par des tendances externes corrélées, comme les progrès technologiques, la pandémie de COVID-19, l'évolution des valeurs sociales, la mondialisation, la structure des échanges commerciaux, les conflits armés et les changements environnementaux (en particulier les effets des changements climatiques et des catastrophes liées à la météorologie), tous facteurs qui se répercutent sur la nature, les finalités et la qualité du travail, ainsi que sur la demande de travail.

44. En outre, la composition interne des effectifs évolue elle aussi. À mesure que, d'une manière générale, la longévité s'accroît et l'état de santé des individus s'améliore, ceux-ci peuvent rester actifs et employés pendant de plus longues périodes. En conséquence, les employeurs devront s'ajuster au vieillissement de leurs effectifs, assouplir les conditions de travail, procéder de manière continue à une mise à niveau des compétences et faire appel à différentes qualifications, pour répondre à des besoins différents, en tenant compte des caractéristiques propres à chaque génération.

l'apprentissage suffisamment ambitieuses pour aider les enfants à combler leur retard), déclaration conjointe de la Sous-Directrice générale de l'UNESCO pour l'éducation, du Directeur chargé de l'éducation à l'UNICEF et du Directeur mondial pour l'éducation de la Banque mondiale (29 mars 2022).

³² UNICEF, *Where Are We on Education Recovery?*.

³³ Banque mondiale, UNESCO et UNICEF, *L'état de la crise mondiale de l'éducation*.

Les incidences de la pandémie sur le monde du travail

45. Partout, la pandémie de COVID-19 a gravement perturbé le monde du travail. Ses incidences ont varié considérablement en fonction des zones géographiques et des secteurs économiques, certaines entreprises ayant été contraintes de fermer leurs portes, alors que d'autres devenaient absolument cruciales pour que les sociétés continuent de fonctionner. Cette situation a eu des effets dommageables sur le temps de travail et sur les revenus à l'échelle planétaire. Elle a entraîné une dégradation des conditions de travail pour de nombreux individus : perturbations massives des chaînes d'approvisionnement, incertitudes sur le plan politique, augmentation de l'inflation et dettes devenues insoutenables sont autant de facteurs qui ont entraîné un ralentissement de l'économie mondiale en 2022³⁴.

46. Le relèvement se fait lui aussi selon des modalités très asymétriques qui varient notablement d'une région, d'un pays et d'un secteur à l'autre. Les indicateurs clés relatifs au marché du travail n'ont pas encore retrouvé les niveaux antérieurs à la pandémie dans toutes les régions ; cependant, ce sont les pays en développement qui ont été le plus touchés. Néanmoins, l'économie mondiale a connu une reprise en 2021. Le taux de chômage mondial a légèrement décliné, pour s'établir à 6,2 %, mais ce niveau est demeuré plus élevé qu'avant le déclenchement de la pandémie (5,4 %). En outre, le taux de productivité mondial a connu un regain notable, à hauteur de 3,2 %, en 2021.

47. Les mesures de confinement visant à éviter la propagation du virus de la COVID-19 ont pris diverses formes – quarantaine, couvre-feu, restrictions d'ordre géographique ou social. Dans les secteurs non essentiels, nombre d'employé(e)s ont été encouragé(e)s ou contraint(e)s à travailler à distance, si possible. Toutefois, en raison des disparités en matière de capacité et de ressources disponibles pour le télétravail qui ont parfois été observées, s'agissant notamment de l'accès aux TIC et à une infrastructure physique adéquate, l'efficacité du télétravail a été très fluctuante en fonction du contexte, ce qui a posé des difficultés pour les individus les moins à même de s'acquitter de leurs tâches à distance. Dans les secteurs exigeant la présence physique, le recours aux mesures de confinement a eu des effets directs et indirects considérables. La fermeture d'installations industrielles dans des pays occupant une part prépondérante dans le secteur de l'approvisionnement mondial a entraîné de graves perturbations de multiples chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale. Les taux de la croissance de l'emploi dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire sont demeurés inférieurs à ceux qui étaient enregistrés dans les économies plus riches. Des taux de vaccination inférieurs à la moyenne et des marges de manœuvre budgétaires plus restreintes sont les principaux facteurs à l'origine de telles tendances.

48. L'ampleur des conséquences de la pandémie sur la sécurité dans l'emploi a également varié d'un secteur et d'une zone géographique à l'autre. Les répercussions ont été particulièrement marquées pour les personnes occupant un emploi informel, concentrées dans les pays à faible revenu, qui représentaient 60,2 % des titulaires d'un emploi à l'échelle mondiale en 2019³⁵. C'est au premier chef sur les employé(e)s du secteur informel qu'ont pesé les mesures de confinement et les restrictions imposées à la mobilité. En raison de l'absence de dispositifs de sécurité sociale, de sécurité de l'emploi et de revenus réguliers, ces personnes n'avaient pas la possibilité de s'arrêter de travailler ou de pratiquer le télétravail. En conséquence, les employé(e)s du secteur informel et leurs familles ont été exposé(e)s à un risque accru

³⁴ Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, « Situation et perspectives de l'économie mondiale à la mi-2022 » (18 mai 2022).

³⁵ [E/2022/55](#).

de sombrer dans la pauvreté, situation extrêmement précaire propre à exacerber les inégalités.

49. La pandémie a révélé que nombre des emplois les moins bien rémunérés dans l'économie comptaient parmi les plus essentiels en temps de crise, notamment dans les secteurs de la vente de produits alimentaires au détail, de la livraison, du nettoyage, des transports publics, des soins infirmiers et de la garde d'enfants. Cette situation rend nécessaire d'envisager un réalignement des rémunérations correspondantes. Par ailleurs, le fait que diverses professions sont désormais davantage valorisées contribue à accroître le pouvoir de négociation de travailleur(se)s essentiel(le)s.

50. Nombre d'économies avancées font face à une pénurie de main-d'œuvre à grande échelle. Cette situation procède de plusieurs facteurs, notamment l'évolution des compétences recherchées, la reprise n'étant pas aussi marquée dans certains secteurs que dans d'autres, le vieillissement régulier de la population, le niveau peu élevé des rémunérations, des préoccupations accrues au sujet de la sécurité sur le lieu de travail, ou encore les schémas et barrières migratoires³⁶. Pour éviter que ce déficit se traduise par de graves répercussions à long terme, il faudra adopter des politiques relatives au marché du travail à la fois dynamiques souples et procéder à un réalignement des rémunérations, au niveau national et en comparaison des pays voisins.

51. La reprise est inégale d'un pays à l'autre, mais aussi entre segments de la population d'un même pays ; les femmes et les autres groupes vulnérables en sont tenus à l'écart de façon disproportionnée. En 2020, tant les femmes que les jeunes représentaient une proportion anormalement élevée des personnes ayant perdu leur emploi. En outre, plus de 2 millions de femmes ont dû quitter leur emploi en raison des pressions exercées sur elles pour qu'elles dispensent des soins non rémunérés. Avant la pandémie, les tâches domestiques ou associées à des soins étaient déjà très mal réparties. Des données collectées entre 2001 et 2019 dans 90 pays révèlent que, lors d'une journée moyenne, les femmes passent environ 2,5 fois plus d'heures que les hommes à s'acquitter de ces tâches non rémunérées³⁷.

52. À l'échelle mondiale, la proportion de jeunes qui ne sont ni étudiant(e)s, ni employé(e)s ni stagiaires a atteint en 2020 son niveau le plus élevé depuis 2005 ; près de 20 millions de jeunes supplémentaires ont rejoint cette catégorie cette même année, ce qui signifie que près d'un(e) jeune sur quatre (23,3 %) dans le monde n'était ni employé(e) ni scolarisé(e). Il s'agit là d'un facteur significatif pour la mise en valeur des ressources humaines, qui pourrait avoir des conséquences graves sur le long terme, non seulement pour les jeunes d'aujourd'hui et les pays et communautés auxquels ils (elles) appartiennent, mais aussi, en dernière analyse, pour la réalisation des objectifs de développement durable.

Personnes en situation de déplacement

53. L'accroissement du nombre de personnes en situation de déplacement a des répercussions notables sur le monde du travail et sur l'accès au travail décent. Le nombre total de migrants internationaux, estimé à 281 millions d'individus en 2020, s'est accru au cours des cinq dernières années³⁸. À la mi-2021, le nombre de personnes contraintes de fuir leur pays en raison de la guerre, d'un conflit, de violations des droits humains ou d'autres circonstances sources d'insécurité a atteint un record, en

³⁶ Département des affaires économiques et sociales, « Situation et perspectives de l'économie mondiale », note d'information mensuelle n° 155, 1^{er} novembre 2021.

³⁷ E/2022/55.

³⁸ OIM, *État de la migration dans le monde 2022* (Genève, 2021).

valeur absolue, à savoir, selon les estimations, 24,5 millions d'individus. En outre, à la mi-2022, on dénombrait en Europe quelque 5 millions de réfugiés supplémentaires³⁹.

54. Les déplacements perturbent la vie professionnelle et la vie personnelle des individus, qui ne peuvent faire de projets et rencontrent des difficultés pour accéder à un travail décent et à l'éducation, deux facteurs fondamentaux pour le bien-être, la dignité et l'obtention de moyens d'existence durable. L'accès au travail décent est fortement déterminé par les conditions socioéconomiques du pays d'accueil, par les politiques et la législation relatives au droit du travail, ainsi que par d'autres enjeux pratiques. En conséquence, les travailleur(se)s déplacé(e)s se concentrent souvent dans des emplois informels nécessitant peu de compétences ou dans des secteurs caractérisés par des conditions précaires⁴⁰.

55. En 2022, le monde se trouve dans une situation paradoxale : des taux de chômage élevés vont de pair avec une grave pénurie de main-d'œuvre dans nombre de pays et de secteurs⁴¹. Le décalage entre l'offre et la demande de main-d'œuvre pourrait être corrigé si des systèmes plus souples étaient adoptés pour gérer la migration de main-d'œuvre, reposant sur une redistribution efficace des compétences qui permettrait de répondre à des demandes spécifiques.

Avancées technologiques

56. Les innovations technologiques sont la clé du développement économique et des améliorations apportées à la qualité de vie sur le long terme. En particulier, l'automatisation de nombreuses fonctions de fabrication ou liées aux services a amélioré la productivité d'ensemble et, par conséquent, accru le revenu et la consommation par habitant. Toutefois, dans le passé, les progrès technologiques ont eu pour corollaire une diminution du nombre moyen d'heures de travail et une augmentation du temps consacré aux loisirs. Par ailleurs, il a été suggéré que, dans les économies avancées, certains emplois étaient devenus moins productifs, leurs titulaires consacrant davantage de temps à des tâches superflues présentant un intérêt limité. En revanche, l'automatisation de certains emplois a été profitable pour les employé(e)s doté(e)s de compétences pointues, d'où un creusement des inégalités en raison d'une évolution divergente des rémunérations, les fourchettes s'élargissant toujours davantage. L'analyse des nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle, suggère que cette asymétrie se poursuivra. Les employé(e)s peu ou moyennement qualifié(e)s devraient se heurter à l'avenir à un degré de pression plus élevé face à des technologies de plus en plus avancées, ce qui pourrait accélérer le déclin des emplois requérant des qualifications moyennes et exacerber les inégalités en matière de rémunération⁴².

57. Certes, la corrélation entre automatisation et productivité est complexe et multidimensionnelle. Traditionnellement, l'automatisation accroît la productivité d'ensemble et aboutit donc à la création de nouveaux produits, de nouveaux marchés et des emplois correspondants. Néanmoins, d'aucuns craignent que les innovations

³⁹ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Portail opérationnel de données : situation des réfugiés en provenance d'Ukraine, consultable à l'adresse <https://www.unhcr.org/fr/urgence-ukraine.html> (consulté le 10 juin 2022).

⁴⁰ OIT, *Employment and Decent Work in Refugee and Other Forced Displacement Contexts: Compendium of ILO's Lessons Learned, Emerging Good Practices and Policy Guidance* (Genève, 2020).

⁴¹ Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, « Situation et perspectives de l'économie mondiale », note d'information mensuelle.

⁴² Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, « The impact of the technological revolution on labour markets and income distribution », *Frontier Issues* (31 juillet 2017).

technologiques finissent un jour par rendre caducs les emplois assurés par des êtres humains, ce qui entraînerait une perturbation des marchés du travail, une augmentation du chômage, voire la suppression de certaines formes de rémunération, d'où des inégalités de revenus et un appauvrissement de certains groupes de population encore plus criants. L'utilisation accrue de l'intelligence artificielle a amélioré l'efficacité du travail accompli dans de nombreux secteurs – réponses automatiques aux questions dans le cadre des services aux client(e)s, mise en concordance de l'offre et de la demande, identification de tendances grâce aux ensembles de mégadonnées et à l'utilisation d'algorithmes, tous outils susceptibles d'aider les employé(e)s à s'acquitter plus efficacement de leurs tâches, d'où des résultats de meilleure qualité. Toutefois, l'utilisation et les avantages tirés de ces technologies profitent surtout aux pays disposant de moyens technologiques et économiques avancés, ce qui a pour effet d'aggraver les déséquilibres existants en matière de création d'emplois décents⁴³.

58. Les innovations rapides et l'utilisation de plateformes numériques offrent aux employé(e)s des chances à saisir, mais leur présentent aussi des obstacles à surmonter. Elles sont susceptibles d'améliorer l'accès à l'emploi, en faisant coïncider l'offre et la demande, et de renforcer encore l'autonomie individuelle, facilitant la comparaison de sociétés en concurrence et apportant une flexibilité accrue en termes de temps de travail et de lieu de travail. Mais la mise en place rapide de nouvelles plateformes pose aussi des problèmes juridiques, car nombre de segments du secteur demeurent dans une large mesure non réglementés. La protection sociale, la sécurité sur le lieu de travail ou la protection en matière de santé sont limitées, aussi les travailleur(se)s indépendant(e)s – et les personnes à leur charge – sont-ils (elles) exposé(e)s à des risques accrus en cas d'accident du travail.

59. Les avancées technologiques et l'automatisation des tâches ont modifié les caractéristiques des compétences recherchées et de la demande de travail. Leur rythme soutenu a accéléré la transformation du monde du travail, aussi faut-il prendre des mesures anticipatives pour s'adapter à ces nouvelles circonstances. L'évolution des attentes doit s'accompagner de la diversification et du perfectionnement rapides des compétences des employé(e)s, comme indiqué à la section III ci-dessus.

Nouveaux enjeux pour le monde du travail : les réponses à apporter

60. La concomitance de l'accélération des avancées technologiques, des incidences de la pandémie de COVID-19 et du nombre accru des personnes déplacées a mis en évidence la complexité des perturbations apparues récemment, certaines déficiences structurelles et les risques liés à la promotion du travail décent. Du fait que, réunies, ces tendances exposent des groupes déjà vulnérables à une aggravation potentielle de leur situation déjà défavorable, il faut s'employer à rendre le monde du travail plus inclusif. À cet égard, une croissance et une politique de l'emploi qui profitent à tous les individus, ainsi que la protection et la prise en considération de toutes celles et tous ceux qui travaillent – y compris dans les secteurs informels et dans un cadre domestique non rémunéré – sont essentielles. L'un des enseignements tirés de l'état d'urgence mondial déclaré au moment du déclenchement de la pandémie est le suivant : il faut procéder à une réévaluation du concept de travail décent, en prenant acte de l'importance que revêtent tous les rouages du système dans son ensemble.

61. La pandémie a appelé l'attention sur le travail de celles et ceux qui sont en première ligne ou œuvrent dans d'autres secteurs essentiels, y compris lorsqu'il s'agit de tâches domestiques, et dont il est nécessaire d'apprécier le dévouement à sa juste

⁴³ Ekkehard Ernst, Rossana Merola et Daniel Samaan, *The Economics of Artificial Intelligence: Implications for the Future of Work*, document de recherche de l'OIT sur l'avenir du travail n° 5, (Genève, OIT, 2018).

valeur. Le relèvement devra donc viser à inverser les tendances qui se traduisent par des inégalités, en garantissant un accès sans exclusive, adéquat et équitable au travail. Il faudra notamment progresser sur la voie de l'égalité de rémunération. Dans 87 % des pays pour lesquels on dispose de données récentes, les femmes gagnent 19 % de moins que les hommes, cependant que les cadres gagnent plus du double – rémunération à l'heure moyenne – que les employé(e)s occupant des postes ne nécessitant que des compétences élémentaires⁴⁴. L'avenir du travail passe par une refonte des perceptions et par la prise en compte de l'impératif que constitue le travail décent – pour qu'il soit pris acte des contributions de toutes et tous, dans tous les secteurs et quels que soient les efforts déployés.

62. Pour progresser sur la voie du travail décent pour tous, il sera nécessaire de reconstruire l'économie sur la base d'un ensemble d'indicateurs plus complet, avec pour objectif de pallier les perturbations et les inégalités structurelles qui pourraient sinon mettre en péril l'équilibre socioéconomique à long terme. Il en va de même des changements induits par les nouvelles technologies. Les perturbations des secteurs économiques ne procèdent pas seulement de l'applicabilité de nouvelles technologies, mais aussi de facteurs économiques, juridiques, réglementaires et sociopolitiques⁴⁵

63. Pour adapter le monde du travail aux évolutions enclenchées par les nouvelles technologies ou les déplacements de personnes, il faudra mobiliser des compétences utilisables dans divers lieux et valorisées à l'aune de normes communes arrêtées aux niveaux national et international. La mobilité permet d'équilibrer l'offre et la demande de travail, mais les diplômes et les compétences doivent être reconnus partout dans le monde. En outre, il faut que chacun puisse acquérir des compétences de manière continue et compter sur une assurance de qualité, afin que l'apprentissage puisse se poursuivre réellement tout au long de la vie et que les individus soient à l'unisson de l'évolution des circonstances. Une attention particulière doit être apportée à l'inclusion sociale, et il faut pour ce faire que les jeunes qui ne sont ni employé(e)s, ni scolarisé(e)s ni en formation, puissent trouver leur place et participer. La coopération multilatérale sera cruciale pour faciliter l'ensemble de ces transitions.

V. Exploitation du potentiel de la numérisation

64. Les innovations rapides dans le domaine des technologies numériques ont une incidence de plus en plus directe sur toutes les sphères de la vie et des ressources humaines – éducation, travail décent et santé, mais pas seulement⁴⁶. Si elle est gérée judicieusement, cette évolution contribuera notablement à promouvoir la réalisation du Programme 2030 et à améliorer les moyens de subsistance de tout un chacun. Des mesures appropriées devront donc être prises pour que les avancées technologiques soient exploitées de telle sorte que le capital humain prospère, à l'appui de l'objectif primordial qui consiste à ne laisser personne de côté.

65. Depuis plusieurs décennies, chacun, partout dans le monde, perçoit toujours davantage l'incidence des transformations numériques et technologiques. Avec le déclenchement de la pandémie de COVID-19, cette tendance s'est notablement accélérée ; il est d'autant plus impératif de tirer tout le parti possible de la numérisation. L'expérience récente montre que les avancées technologiques peuvent

⁴⁴ [E/2022/55](#).

⁴⁵ Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, « The impact of the technological revolution on labour markets and income distribution ».

⁴⁶ Sauf mention contraire, les informations contenues dans la présente section sont tirées de « Measuring Digital Development: Facts and Figures 2021 », de l'Union internationale des télécommunications (Genève, 2021).

avoir de nombreux effets bénéfiques sur les ressources humaines, notamment en dotant l'éducation de nouveaux outils précieux, en améliorant la qualité des systèmes de santé et en accroissant l'efficacité et la productivité du travail, comme indiqué dans d'autres sections du présent rapport.

66. Toutefois, bien que la numérisation présente de nombreux avantages, leur répartition se révèle inégale. Cette situation a créé un fossé numérique qui contribue à aggraver des inégalités existantes. À mesure que la pandémie rendait d'autant plus importante le recours au numérique, elle a fait apparaître les obstacles actuels qui empêchent de tirer parti de la numérisation et les inégalités qui en résultent, ce qui se traduit principalement par des écarts considérables en matière de couverture, d'utilisation et de capacités institutionnelles.

67. Le fossé numérique prend plusieurs formes. En premier lieu, bien qu'il soit essentiel de bénéficier de l'accès à Internet et que des améliorations notables aient été réalisées à l'échelle mondiale, puisque 95 % de la population de la planète vit aujourd'hui à portée d'un réseau mobile haut débit, il reste des points noirs. Ainsi, 18 % de la population de l'Afrique n'y ont pas accès.

68. Ensuite, cette couverture est certes essentielle, mais elle ne suffit pas en elle-même à engager un processus de numérisation. Au-delà du déficit de couverture, d'autres obstacles contribuent à perpétuer le fossé numérique, comme en témoignent les disparités en matière d'utilisation : 43 % des personnes ayant accès à un réseau mobile à haut débit ne s'en servent pas⁴⁷. Le degré d'utilisation de ces outils varie grandement d'un pays à l'autre. Dans les pays développés, 86,6 % des individus utilisent Internet, alors que cette proportion n'est que de 19,1 % dans les pays les moins avancés⁴⁸. La raison la plus fréquemment invoquée pour expliquer ce défaut d'utilisation est l'absence de connaissances et de compétences qui permettraient aux individus de « naviguer » dans le monde numérique⁴⁹. Au-delà d'une aptitude limitée à se servir des outils numériques, il existe des problèmes de coût. En Afrique subsaharienne, 600 millions de personnes n'ont pas accès à l'électricité pour alimenter les appareils électroniques, ou ne peuvent s'en procurer en raison du coût élevé des données et des appareils en question⁵⁰. En 2021, dans de nombreux pays en développement, il est devenu encore plus difficile d'accéder aux réseaux mobiles à haut débit en raison de l'augmentation des tarifs⁵¹. Les disparités en matière d'utilisation se sont traduites par des clivages marqués, non seulement entre pays, mais aussi entre groupes sociaux à l'intérieur d'un même pays. En particulier, on constate que la non-utilisation des outils numériques est plus élevée – et ce de manière disproportionnée – parmi les femmes, les populations autres que les jeunes et les populations rurales. En 2021, seules 19 % des femmes, dans les pays les moins avancés, utilisaient Internet, contre 88 % dans les pays développés.

69. La transformation numérique n'est pas seulement un processus technologique. Outre l'action menée pour combler les déficits de couverture et les écarts en termes d'utilisation, il est nécessaire de se concentrer sur les enjeux politiques auxquels font face les gouvernements en raison de carences de la réglementation existante. Pour faire en sorte que la numérisation stimule le développement durable et la réalisation

⁴⁷ Organisation de coopération et de développement économiques, *Coopération pour le développement 2021 : Pour une transformation numérique juste* (Paris, 2021).

⁴⁸ Organisation des Nations Unies, Rapport du Secrétaire général : Plan d'action de coopération numérique (A/74/821, juin 2020).

⁴⁹ GSMA, *Connected Women: The Mobile Gender Gap Report 2021* (Londres, 2021).

⁵⁰ Agence internationale de l'énergie, *Africa Energy Outlook 2022, World Energy Outlook Special Report* (Paris, 2022).

⁵¹ Ana María Rodríguez et Teddy Woodhouse, « *Mobile data costs have increased, making Internet connectivity unaffordable for many* », Alliance for Affordable Internet (17 mars 2022).

du Programme 2030, il leur faut renforcer leurs capacités institutionnelles. Nombre de pays où la protection sociale est limitée se heurtent à des difficultés complexes pour engager la transition des employé(e)s du secteur informel vers les secteurs informatisés, ainsi que pour faciliter l'utilisation des outils et plateformes numériques. Partant, les technologies numériques, compte tenu des réaménagements qu'elles rendent nécessaires sur le marché du travail, sont susceptibles de redynamiser le secteur informel, ce qui plongerait ses employé(e)s dans une précarité encore plus grande, car cela poserait de nouvelles difficultés en matière de protection, de représentation et de traitement équitable⁵².

70. La numérisation implique des exigences réglementaires nouvelles et complexes, et il faut faire appel à des ressources hautement techniques pour y satisfaire, afin de prévenir les utilisations à mauvais escient et la criminalité numérique. En conséquence, le renforcement des capacités institutionnelles doit se traduire par une intensification des ressources mobilisées et du savoir-faire technique et juridique. En outre, en raison de la complexité des enjeux impliqués et de leurs répercussions, les responsables doivent prendre des décisions en connaissance de cause, sur la base de valeurs établies, pour déterminer les options à privilégier pour la transition numérique. Il est donc nécessaire d'agir conjointement, notamment en partageant les savoir-faire et les enseignements tirés, pour que les cadres institutionnels soient en mesure de stimuler la mise en valeur des ressources humaines pour ce qui est de la transformation numérique.

71. Les disparités observées en matière de couverture, d'utilisation et de réglementation mettent en relief la vulnérabilité des pays, des groupes et des individus qui prennent du retard par rapport à la transition numérique. Il est primordial de cibler les efforts pour que personne ne soit laissé de côté à l'ère de la numérisation. Cette priorité revêt une importance mondiale, non seulement pour favoriser une transition juste, mais aussi dans une perspective économique. On estime que 32 pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire (tranche inférieure) ont subi un manque à gagner de 1 000 milliards de dollars au cours de la décennie écoulée en raison des disparités entre femmes et hommes pour ce qui est de l'utilisation d'internet⁵³.

Risques et écueils de la transformation numérique

72. Du fait que les technologies numériques joueront inévitablement un rôle de plus en plus important dans notre vie quotidienne, partout dans le monde, il va devenir tout aussi crucial de parer aux risques et aux écueils associés à la transition. Dans le cas contraire, on ne tirera pas parti des possibilités offertes et on s'exposera au risque de voir cette transition compromettre la mise en valeur durable des ressources humaines et l'exercice des droits humains. Ce risque prendra diverses formes. L'exposition à des menaces en matière de sécurité numérique peut avoir de graves conséquences, car l'absence de maîtrise des outils numériques, principalement dans les pays les moins avancés et parmi les individus marginalisés, n'empêche pas seulement d'utiliser Internet. Elle accroît aussi les risques de cyberattaque, d'escroquerie, de mésinformation et de téléchargement inopiné de contenus nocifs.

73. En outre, il est nécessaire d'améliorer le fonctionnement des services numériques. On estime que le recours à l'intelligence artificielle a jusqu'à présent généré près de 4 000 milliards de valeur ajoutée pour les marchés mondiaux⁵⁴.

⁵² Guy Ryder, « Digitalisation and decent work for all », Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (14 juillet 2020).

⁵³ Ana María Rodríguez Pulgarín et Teddy Woodhouse, « The costs of exclusion: economic consequences of the digital gender gap », (Washington, Alliance for Affordable Internet, 2021).

⁵⁴ Organisation des Nations Unies, Rapport du Secrétaire général : Plan d'action de coopération numérique.

Toutefois, il a été démontré que les algorithmes contenaient des biais, qui, dans la pratique, renforcent les inégalités ou les clivages, voire en sont à l'origine. Un ensemble d'éléments probants montre que les inégalités raciales ou entre femmes et hommes sont exacerbées par des biais dans la prise de décisions fondés sur des algorithmes⁵⁵. Un recours accru aux services numériques peut donc, intrinsèquement, contribuer à renforcer les fossés et les inégalités existants pour les groupes marginalisés, avec des conséquences dévastatrices pour le développement humain en général.

74. Au-delà des améliorations techniques, il est de plus en plus nécessaire de traiter les questions d'ordre déontologique liées aux risques d'utilisation à mauvais escient, qui pourraient avoir des conséquences fortuites. Il faut donc engager un débat sur la gouvernance de l'utilisation et de la portée des technologies existantes et émergentes. Les enjeux en question, comme les questions liées à la surveillance, à la réglementation des plateformes numériques, aux restrictions d'accès et à la gestion des données personnelles, sont complexes et en constante évolution. Les technologies numériques sont souvent utilisées à mauvais escient, d'une manière qui renforce les inégalités, l'exclusion, les discriminations, voire la violence. Il est crucial que personne ne soit victime de violations de sa liberté personnelle en raison de ces technologies, et ne se retrouve exclu de l'accès à l'information ou privé de sa liberté d'expression.

Un avenir numérique sûr et juste

75. La pandémie de COVID-19 a suscité un besoin soudain de solutions numériques, mais il est apparu que l'accès à ces solutions, leur répartition les avantages qui en étaient tirés étaient variables. Cette situation a jeté un éclairage précieux sur les obstacles structurels existants, qui doit conduire à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques de relèvement et de plans par étapes propices au développement durable. Le monde numérique ne répond pas aux exigences des frontières territoriales, c'est la raison pour laquelle les problèmes liés à la numérisation, qu'il s'agisse de fiscalité, de cybersécurité, de confidentialité, de fuites de données ou de violations des droits de l'homme, sont par nature transnationaux et donc gérés au mieux grâce à une coopération internationale. Les crises ayant dans le passé impliqué l'échange de données transfrontières, la propagation d'informations erronées et la désinformation, ou encore les cyberattaques, ont déjà fait apparaître l'ampleur des risques impliqués.

76. Ces enjeux, qui ne connaissent pas de frontières et dont l'ampleur et la complexité évoluent constamment, font ressortir combien il est important d'harmoniser les cadres de gouvernance. Tout en respectant la souveraineté numérique de chaque pays et ses orientations en la matière, il est urgent de convenir de normes communes en matière de gouvernance des technologies numériques. Il est nécessaire de coordonner à l'échelle planétaire l'action menée et la communauté mondiale doit y participer pleinement. Dans son Plan d'action de coopération numérique, le Secrétaire général a accueilli avec satisfaction nombre d'initiatives qui avaient déjà été adoptées.

77. Des éléments factuels plus fournis, grâce à l'élargissement du champ et à l'amélioration de la qualité des données, éclaireront les activités stratégiques ciblées qui viseront à donner accès à la sphère numérique à celles et ceux qui en sont actuellement exclus. Comme indiqué dans ce Plan d'action, il est nécessaire que tout individu ait les mêmes chances de devenir maître de son destin grâce aux TIC.

⁵⁵ UNESCO, « Artificial intelligence and gender equality : key findings of UNESCO's global dialogue », document publié sous la cote GEN/2020/AI/2 REV.

Au-delà de l'accès physique, il faut que la conception même de ces technologies respecte les besoins de tous. À cette fin, il faut engager à l'échelle mondiale une action axée sur l'individu et inclusive, prenant en compte toutes les dimensions pertinentes, ce qui passe par la réalisation d'analyses en profondeur des circonstances locales, afin de déterminer le meilleur moyen d'obtenir les résultats les plus probants. Comme souligné dans le Plan d'action, jusqu'à présent, le renforcement des capacités numériques a été dicté de manière excessive par l'offre. Il devrait au contraire être axé sur les besoins, reposer sur des démarches globales et inclusives fondées sur les circonstances locales et tenant compte des inégalités intersectionnelles. Les approches axées sur l'individu exigent la participation et l'implication de toutes les parties prenantes, depuis les toutes premières étapes jusqu'à la phase finale de l'exécution. On œuvrera ainsi pour un relèvement durable, résilient et de long terme, qui ne laissera personne de côté.
